



RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00311

Numéro SIREN : 494 179 401

Nom ou dénomination : FIDUCIAIRE ILE DE FRANCE MEDITERRANEE AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 13/03/2017 sous le numéro de dépôt 1414

FIDUCIAIRE ILE DE FRANCE MEDITERRANEE AUDIT
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 36 RUE LAMARTINE
06000 NICE
494179401 RCS NICE

1414

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 FEVRIER 2017

L'an 2017,

Le 15 février,

A 18 heures,

Les associés de la société FIDUCIAIRE ILE DE FRANCE MEDITERRANEE AUDIT, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, divisé en 100 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 36 RUE LAMARTINE 06000 NICE, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur JEAN-LUC WILLIGENS,
demeurant 99 CHEMIN DE LA SIROLE, 06670 COLOMARS,
titulaire de 40 parts sociales en pleine propriété,

Monsieur PATRICK LAHARANNE,
demeurant 3 ALLEE DE SUFFREN, 93330 NEUILLY SUR MARNE,
titulaire de 40 parts sociales en pleine propriété,

FIFM HOLDING, représenté par Jean-Luc WILLIGENS et Patrick LAHARANNE cogérants
Sise 1 Rue Notre Dame de Lourdes, 20200 BASTIA,
titulaire de 20 parts sociales en pleine propriété,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur JEAN-LUC WILLIGENS, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

P. L. W.



ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2016,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

P.L. - R.L.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016 s'élevant à 4 086 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 086,00 euros
------------------------	----------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	15 847,00 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	19 933,00 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 19 933,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

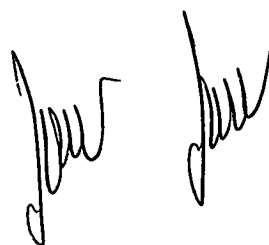
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

PL PL



QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.



FIDUCIAIRE ILE DE FRANCE MEDITERRANEE AUDIT

Société à responsabilité limitée

au capital de 1 000 euros

Siège social : 36 RUE LAMARTINE

06000 NICE

494179401 RCS NICE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 FEVRIER 2017**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016 s'élevant à 4 086 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 086,00 euros
------------------------	----------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	15 847,00 euros
-------------------------------	-----------------

Pour former un bénéfice distribuable de	19 933,00 euros
---	-----------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 19 933,00 euros.

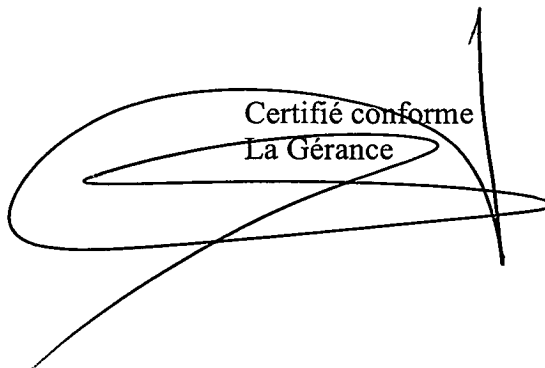
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 février 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Certifié conforme
La Gérance



FIDUCIAIRE ILE DE FRANCE MEDITERRANEE AUDIT
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 36 RUE LAMARTINE
06000 NICE
494179401 RCS NICE

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 FEVRIER 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 30 septembre 2016, l'activité de la Société a été la suivante :

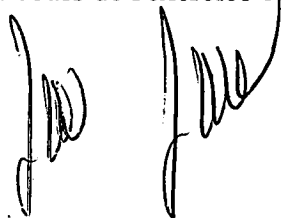
Une activité stable.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2016, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.



P.C. P.C.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er novembre 2016 sont les suivants :

Augmenter le chiffre d'affaires de la société avec de nouvelles missions.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 130 856 euros contre 75 952 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 72,28%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 836 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 100 258 euros contre 67 018 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 49,59%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 908 euros contre 661 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 37,36%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 17 615 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des charges sociales s'élève à 5 426 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

L'effectif salarié moyen s'élève à 0 contre 0 pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 2 863 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des autres charges s'élève à 0 euros contre 1 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -100,00%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 127 071 euros contre 67 680 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 87,75%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 4 621 euros contre 8 272 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -44,12%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 0 euros (0 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 4 621 euros contre 8 272 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -44,12%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 535 euros contre 1 119 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016 se solde par un bénéfice de 4 087 euros contre un bénéfice de 7 153 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -42,86%.

Au 30 septembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 61 157 euros contre 37 850 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 61,57%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 4 086 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 086,00 euros
------------------------	----------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	15 847,00 euros
-------------------------------	-----------------

Pour former un bénéfice distribuable de	19 933,00 euros
---	-----------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 19 933,00 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 21 033,00 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

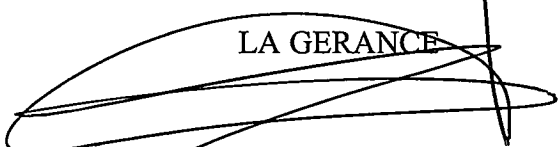
CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

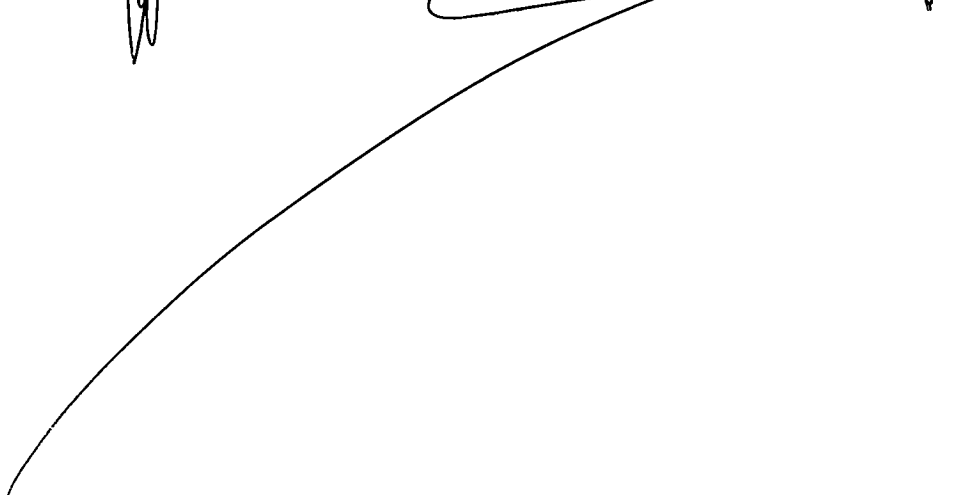
Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.



Fait à NICE
Le 15 février 2017



LA GERANCE



FIDUCIAIRE ILE DE FRANCE MEDITERRANEE AUDIT
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 36 RUE LAMARTINE
06000 NICE
494179401 RCS NICE

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 FEVRIER 2017

EXERCICE CLOS LE 30 septembre 2016

Mesdames, Messieurs,

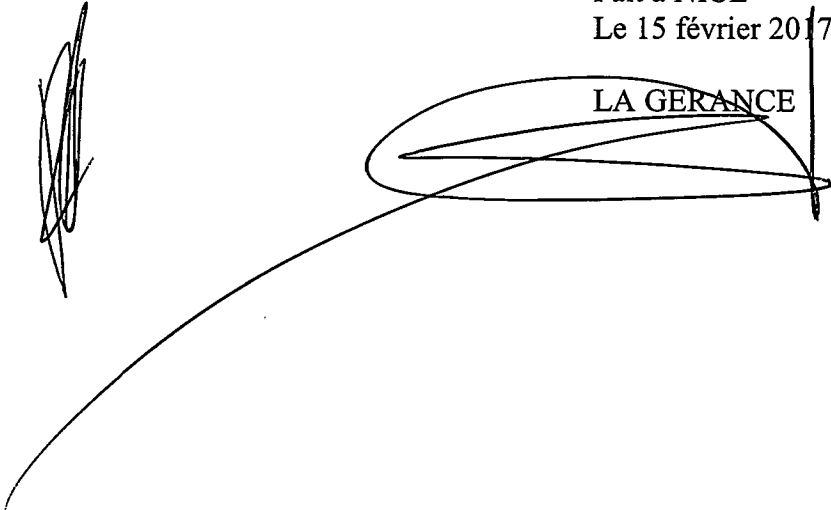
En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Nous vous indiquons que se sont poursuivies ou ont été exécutées durant l'exercice écoulé les conventions ci-après, conclues au cours d'exercices antérieurs :

- Facturation de la SA FIFM pour un montant de 77.012,00 euros concernant la mise à disposition de matériel, structure et personnel dans laquelle Monsieur Jean-Luc WILLIGENS et Monsieur Patrick LAHARANNE sont administrateurs.
- Au titre de l'exercice écoulé, nous vous informons que le montant des loyers payés à la SCI TERRES D'AZUR, dont Monsieur Jean-Luc WILLIGENS est aussi le gérant associé, se sont élevés à la somme de 9.000 €.

Fait à NICE
Le 15 février 2017

LA GERANCE



Désignation de l'entreprise SARL FIDUCIAIRE IDF MEDITERRANEE AUDIT Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 36 rue Lamartine 06000 NICE

Numéro SIRET * 4 9 4 1 7 9 4 0 1 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 0 0 9 2 0 1 6</u>	<u>3 0 0 9 2 0 1 5</u>
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016	2 616	
	Immobilisations corporelles *	028	030	858	
	Immobilisations financières * (1)	040	042	12 000	
Total I (5)		044	048	15 474	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	32 856	16 836
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074	1 986	2 492
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	10 160	17 859
	Charges constatées d'avance *	092	094	682	663
	Total II	096	098	45 684	37 850
Total général (I+II)		110	112	61 157	37 850

PASSIF

		Exercice N NET	Exercice N-1 NET
		1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	100
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	132	
	Report à nouveau	134	8 694
	Résultat de l'exercice	136	7 153
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	16 947
	Provisions pour risques et charges	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	14 952
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	172	5 951
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	20 903
Total général (I + II + III)		180	37 850
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	
		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2016

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A 95 du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL FIDUCIAIRE ILE MEDITERRANEE AUDIT

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

13 0 0 9 2 0 1 6

Exercice N-1 clos le

13 0 0 9 2 0 1 5

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210			
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
				217		218	130 856	75 952	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
	Autres produits				230	836	0		
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	131 691	75 952		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stock (marchandises) *					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240			
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	100 258	67 018	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	691	)	244	908	661
	Rémunérations du personnel *					250	17 615		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	5 426		
	Dotations aux amortissements *					254	2 863		
	Dotations aux provisions					256			
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	0	1
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)					264	127 071	67 681	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	4 621	8 272	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280			
	Produits exceptionnels (IV)					290			
	Charges financières (V)					294			
	Charges exceptionnelle (VI)					300			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)					306	535	1 119	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	4 086	7 153		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	4 086	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	535		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
Déductions	Entreprise nouvelles (44, sixies)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, sixies A)	989				
	Divers* ZFA (44, quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346	
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"					655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	3 564	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	3 564	372	

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SARL FIDUCIAIRE IDF MEDITERRANEE AUDIT

30/09/2016

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
CICE		1 057
Total des déductions diverses	350	1 057

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400		402		404		406				
		Autres	410		412	5 290	414		416	5 290	5 290		
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426				
	Constructions		430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers		450		452		454		456				
	Matériel de transport		460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles		470		472	1 047	474		476	1 047	1 047		
	Immobilisations financières		480		482	12 000	484		486	12 000	12 000		
TOTAL			490		492	18 337	494		496	18 337	18 337		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles			500		502	2 674	504		506	2 674			
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516				
	Constructions		520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546				
	Matériel de transport		550		552		554		556				
	Autres immobilisations corporelles		560		562	189	564		566	189			
TOTAL			570		572	2 863	574		576	2 863			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591						
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302. Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL FIDUCIAIRE IDF MEDITERRANEE AUDIT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	23 501
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	18 464
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : SARL FIDUCIAIRE IDF MEDITERRANEE AUDIT

30/09/2016

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL FIDUCIAIRE ILE DE MEDITERRANEE AUDIT

Néant ☒ *

Exercice ouvert le : 01102015 et clos le : 30092016 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
--	-----	--

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).		
Mono-etablissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Période de référence du 024 au 160		
Date de cessation	186	

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2016

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 6

N° SIRET 4 9 4 1 7 9 4 0 1 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL FIDUCIAIRE IDF MEDITERRANEE AUDIT

ADRESSE (voie) 36 rue Lamartine

CODE POSTAL 06000

VILLE NICE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	200
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	800

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique LAHARANNE Prénom(s) PATRICK

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 280272 N° Département 64 Commune ORRIULE Pays FR

Adresse : N° 7 Voie RUE DU TEMPLE

Code postal Commune Pays

Titre (2) MR Nom patronymique WILLIGENS Prénom(s) JEAN LUC

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 500

Naissance : Date 050370 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Adresse : N° 99 Voie CHEMIN DE LA SIROLE

Code postal 06670 Commune COLOMARS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2016

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 6

N° SIRET 4 9 4 1 7 9 4 0 1 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL FIDUCIAIRE IDF MEDITERRANEE AUDIT

ADRESSE (voie) 36 rue Lamartine

CODE POSTAL 06000 VILLE NICE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des amortissements	X
Détail des produits à recevoir	X
Charges et produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			5 290
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 047
TOTAL			1 047
Prêts, autres immobilisations financières			12 000
TOTAL			12 000
TOTAL GENERAL			18 337

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 290	5 290
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 047	1 047
TOTAL			1 047	1 047
Prêts, autres immobilisations financières			12 000	12 000
TOTAL			12 000	12 000
TOTAL GENERAL			18 337	18 337

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		2 674		2 674
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		189		189
TOTAL		189		189
TOTAL GENERAL		2 863		2 863

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 674				
Matériel de bureau informatique mobilier	189				
TOTAL	189				
TOTAL GENERAL	2 863				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	12 000	12 000	
Autres créances clients	32 856	32 856	
Impôts sur les bénéfices	522	522	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 464	1 464	
Charges constatées d'avance	682	682	
TOTAL	47 524	47 524	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	8 784	8 784		
Personnel et comptes rattachés	275	275		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 178	2 178		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 153	8 153		
Autres impôts taxes et assimilés	735	735		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 000	12 000		
Autres dettes	8 000	8 000		
TOTAL	40 125	40 125		

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Détail des produits à recevoir

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	682
Total	682